

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
Centre régional de publication de Bordeaux

LES THERMES SUD  
DE LA  
VILLA GALLO-ROMAINE  
DE  
SEVIAC

par R. Monturet et H. Rivière

avec la collaboration de J.-P. BOST, J. LAPART et E. MONTURET

AQUITANIA supplément 2

  
ÉDITIONS DU CNRS  
15, quai Anatole-France  
75700 PARIS

1986

 ÉDITIONS DE LA  
FÉDÉRATION AQUITANIA  
28, place Gambetta  
33000 BORDEAUX

## SOMMAIRE

AVANT - PROPOS .....	9
INTRODUCTION. LE SITE GALLO-ROMAIN DE SÉVIAC (P. ARAGON - LAUNET) .....	13

### LIVRE I

#### L'ARCHITECTURE DES THERMES

(R. MONTURET - H. RIVIÈRE)

##### CHAPITRE I

LE BALNÉAIRE ORIGINEL - PREMIER ÉTAT, PHASE A .....	23
Architecture et fonctions .....	23
I. Secteur non chauffé .....	24
II. Secteur chauffé .....	26
Circulation de l'eau .....	30
Schéma de circulation .....	31
NOTES .....	32

##### CHAPITRE II

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS - PREMIER ÉTAT, PHASE B .....	35
Architecture et fonctions .....	35
I. Destruction de la fournaise et ses conséquences .....	35
II. La salle de repos (salle 5) .....	35
III. Transformations dans les salles froides .....	36
IV. Réfections dans les salles chaudes .....	38
V. Construction extérieure aux thermes .....	38
Circulation de l'eau .....	39
Schéma de circulation .....	39
NOTES .....	40

## CHAPITRE VII

<b>DERNIERS AMÉNAGEMENTS - TROISIÈME ÉTAT, PHASE B</b> .....	77
<b>Architecture et fonctions</b> .....	77
I. <i>Les premiers travaux : salle 21</i> .....	77
II. <i>La reprise des travaux dans la partie est</i> .....	78
III. <i>Les reprises dans le balnéaire</i> .....	79
<b>NOTES</b> .....	81
CHAPITRE VIII	
<b>L'ABANDON DES THERMES</b> .....	83
<b>NOTES</b> .....	84
<b>CONCLUSION</b> .....	85
<b>ANNEXES : ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES (H. RIVIÈRE)</b> .....	87
<b>PHOTOGRAPHIES</b> .....	103
<b>TABLE DES PLANCHES</b> .....	(en Hors-Texte)

## LIVRE II

## DÉCORS ARCHITECTURAUX ET MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

## CHAPITRE I

<b>LES MOSAIQUES (E. MONTURET)</b> .....	135
--	-----

## CHAPITRE II

<b>LES ENDUITS PEINTS (H. RIVIÈRE)</b> .....	171
--	-----

## CHAPITRE III

<b>LES MARBRES (R. MONTURET)</b> .....	193
--	-----

## CHAPITRE IV

<b>LES MONNAIES (J.-P. BOST)</b> .....	219
--	-----

## CHAPITRE V

<b>LA CÉRAMIQUE ET LE PETIT MATÉRIEL (J. LAPART)</b> .....	231
--	-----

## CHAPITRE VI

<b>LES BRIQUES CLAVEAUX (H. RIVIÈRE)</b> .....	245
--	-----

## CHAPITRE III

<b>LA CRÉATION DES SECONDS BAINS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE A</b> .....	41
<b>Architecture et fonctions</b> .....	41
I. <i>Le mur de liaison</i> .....	41
II. <i>Extension du bâtiment</i> .....	42
<b>Circulation de l'eau</b> .....	43
<b>Schéma de circulation</b> .....	44
<b>NOTES</b> .....	45

## CHAPITRE IV

<b>L'EXTENSION VERS LE SUD. - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE B</b> .....	47
<b>Architecture et fonctions</b> .....	47
I. <i>Réaménagement du secteur occidental</i> .....	47
II. <i>Secteur oriental : le bassin de la salle 3</i> .....	51
III. <i>Aménagement de la salle 17 et du raccordement occidental de la villa</i> .....	52
<b>Circulation de l'eau</b> .....	53
<b>Schéma de circulation</b> .....	55
<b>NOTES</b> .....	56

## CHAPITRE V

<b>PERFECTIONNEMENT ET RÉFECTIONS - DEUXIÈME ÉTAT, PHASE C</b> .....	57
<b>Architecture et fonctions</b> .....	57
I. <i>Les transformations du balnéaire ouest</i> .....	57
II. <i>Aménagement des salles communes aux deux ensembles</i> .....	59
III. <i>Salle 17</i> .....	61
IV. <i>Aménagement de la cour intérieure</i> .....	61
<b>Circulation de l'eau</b> .....	61
<b>Schéma de circulation</b> .....	63
<b>Étude comparative</b> .....	63
<b>NOTES</b> .....	66

## CHAPITRE VI

<b>UNE NOUVELLE CONCEPTION DES THERMES - TROISIÈME ÉTAT, PHASE A</b> .....	69
<b>Architecture et fonctions</b> .....	69
I. <i>Vue d'ensemble</i> .....	70
II. <i>Le Frigidarium</i> .....	70
III. <i>Les aménagements du secteur chaud est</i> .....	72
<b>Circulation de l'eau</b> .....	75
<b>Schéma de circulation</b> .....	76
<b>NOTES</b> .....	76

**LIVRE I**

**L'ARCHITECTURE DES THERMES**

R. MONTURET – H. RIVIÈRE

## ÉTUDES STRATIGRAPHIQUES

Après leur abandon, les thermes de Séviac ont été lentement enfouis par les apports de terre végétale résultant de l'érosion de la colline située immédiatement au sud du site. Lors de la fouille, les substructions antiques étaient recouvertes par une très faible épaisseur de terre arable (CI :  $\pm 0,30$  m)<sup>1</sup> qui contenait de nombreux débris (pierres, tuiles, briques, marbre, etc...) remontant en surface après chaque labour profond. Cet affleurement des ruines a entraîné, sans nul doute, la disparition de nombreuses couches archéologiques et les sols des salles 15, 16, 19 ont subi des dégâts considérables comme en témoignent quelques traces de socs de charrue sur le *nucleus* de mortier rose de cette dernière pièce. Seules les couches les plus profondes bien conservées à l'intérieur et aux abords immédiats des bains, mais aussi les sondages entrepris dans les salles différentes ont permis des études stratigraphiques. Celles-ci réalisées systématiquement dans tout le balnéaire, se sont avérées d'un intérêt inégal et pour ne pas surcharger inutilement cette publication nous avons décidé de supprimer celles qui étaient manifestement inutiles à l'étude des thermes. De plus, nous renvoyons le lecteur aux descriptions des sols des différents états effectuées dans la première partie de cet ouvrage. Les fouilles ayant été effectuées par secteurs, la planche n. 18 permet de les localiser. Ils sont désignés par le signe TH suivi du numéro attribué lors des travaux.

*I. Stratigraphie des salles orientales*

- **Salle 5** – Etat III A (TH 7)  
Planche n. 19 – Coupe D.D'

C1 : Terre arable.

C2 : Terre noire très compacte. Epaisseur 0,15 à 0,40 m.

*Matériel* : – quelques plaques de marbre moulurées<sup>2</sup> et notamment un élément de pilastre cannelé ;  
– éléments de démolition (briques, *tegulae*, moellons) ;  
– très rares tessons de céramique commune noire et rouge sans formes archéologiques ;  
– monnaie n. 2 (140-144)<sup>3</sup> ;  
– coquilles d'huîtres, dents de sangliers et de porcs.

C3 : Couche très friable de couleur jaune clair. Epaisseur 0,80 à 0,40 m, (du nord au sud).

*Matériel* : – énorme quantité de fragments de la mosaïque M6 retrouvés pêle-mêle sur toute l'étendue de la couche ;  
– fragments de marbre blanc, de briques-claveaux<sup>4</sup>, de *suspensurae* et *tegulae*.

La couche 3 correspond à une couche de démolition consécutive à la destruction de la mosaïque puis au comblement de l'hypocauste de la salle après la récupération de la majorité des *laterculi*. Seuls quelques-uns ont été retrouvés *in situ* sur le sol de l'hypocauste.

C4 : Couche cendreuse ( $\pm$  5 cm d'épaisseur) témoignant du fonctionnement de l'hypocauste avant son comblement.

S5 : Sol de mortier de l'hypocauste bâti directement sur la roche en place.

- Salle 20 – Etat III A (TH.8. H5, H6, H7, H8)  
 Planche 19 – Coupe D.D'  
 – Coupe A.A'

C1 : Terre arable.

C2 : Terre noire très dure. La couche s'amincit du nord au sud (0,40 à 0,05 m).

*Matériel* : – quelques fragments de plaques de marbre blanc, de briques-claveaux ; bobines de double cloison<sup>5</sup> ;  
 – rares tesselles et tessons de céramique commune ;  
 – monnaie n. 36 (354-357).

C3 : Couche de couleur jaune clair, très friable. Elle s'épaissit vers le sud (0,55 à 0,75 m).

*Matériel* : – le matériel trouvé dans cette couche d'aspect homogène diffère de part et d'autre du mur arasé de la salle 5 (Etat IA à IIC). Dans l'abside nord du *tepidarium* (en H5) et jusqu'à ce mur, la couche contenait un matériel absolument identique à celui de la troisième couche de la salle 5. (Les fragments de la même mosaïque y étaient inclus). Par contre, dans le reste de la pièce les tesselles disparaissaient complètement et la couche contenait essentiellement d'énormes quantités de marbre (dalles, plinthes, baguettes, etc...);  
 – fragments de briques-claveaux, de tuiles peignées ;  
 – éclats d'enduits peints sans décor apparent (couleur brune, blanche, rouge) ;  
 – poignard en bronze ;  
 – dans l'abside sud du *tepidarium* une monnaie (n. 21 : 333-334) a été retrouvée 0,20 m au-dessus d'une francisque tardive datée du VI<sup>e</sup> siècle. La localisation de ces découvertes prouve que nous sommes en présence d'un remblai après la destruction du sol de circulation.

C4 : Couche de cendres d'épaisseur variable (entre 6 et 10 cm) sur le sol des hypocaustes H5, 6, 7. Le sol de H8 était recouvert d'une fine couche d'argile jaune provenant de la décomposition des joints des *laterculi* (C5).

S5 : Sol des hypocaustes sur lesquels sont conservés quelques *laterculi*. Le fragment de mur avec claveaux en pierres et briques (arcade d'une ouverture ? arc de décharge ?) retrouvé en TH 8. H7 était entouré par une poche de terre végétale noire (C8) qui traversait les couches 2 et 3. Le sommet de ce vestige architectural était situé dans la couche 1. Il était séparé du plancher de l'hypocauste par ses débris (C9).

- Salle 21 – Etat III B (TH 12)  
 Planche 19 – Coupe A.A'

C1 : Terre arable.

C2 : Terre noire très dure d'épaisseur très variable ( $\pm$  0,35 m).

*Matériel* : – fragments de bobines.

C3 : Couche jaune clair très friable (Épaisseur  $\pm$  0,70 m).

Dans l'espace correspondant à la salle 6 (Etat IA à IIIA) cette couche repose sur le sol de l'hypocauste et englobe les éléments de démolition du sol de circulation, couvert de marbre, effondré et partiellement conservé *in situ*. Elle recouvrait les murs arasés nord, est, sud de la salle 6. Cette couche 3 existait dans les absides nord-est et sud-est, par contre elle était absente dans l'abside centrale.

*Matériel* : – énorme quantité d'enduits peints pulvérisés et réduits à d'infimes éclats impossibles à étudier<sup>6</sup> (la gamme chromatique est étendue : blanc, jaune clair, vert, bleu, brun, rouge... peu de motifs visibles) ;  
– fragments de bobines, tuiles peignées, briques-claveaux ;  
– énorme quantité de plaques de marbre gris blanc souvent moulurées mais aussi de rares débris de marbre rose et vert (brèche) ;  
– monnaie n. 3 (Gallien).

C4 : Terre cendreuse ( $\pm$  6 cm).

Sol de l'hypocauste de la salle 6 construit sur la roche en place.

#### *Stratigraphie des absides*

Sous la couche 3 (absente dans l'abside centrale) et dans l'espace compris entre les murs arasés de la salle 6 et le mur des absides, on notait :

C5 : lits de moellons et de morceaux de mortier rose jetés pêle-mêle mélangés à des tuiles cassées. Épaisseur : 0,30 m en moyenne. Cette couche comblait le conduit traversant l'abside centrale.

C6 : lits de tuiles cassées mêlées à une terre marron. Épaisseur très variable selon les absides (0,05 m à 0,30 m).

C7 : Couche de 2 à 3 cm d'épaisseur de chaux blanche recouvrant le « sol » de mortier blanc très grossier et non lissé, constituant le plancher de l'agrandissement de la salle 21. La roche en place a été nivelée à la cote - 0,08.

Dans l'abside centrale nous avons retrouvé un fragment de sol de mortier rose de mauvaise qualité (cote + 1,10) posé sur la couche 3 (sol état III B).

#### • Fournaise – Salle 4 (Etat IA à IIIA)

La stratigraphie du *prae-furnium* oriental est complexe et toutes les couches changent à 5 mètres du mur nord de la pièce, interruption due à la démolition du mur sud lors de l'aménagement de l'abside nord-est de la salle 21 construite à l'intérieur de la fournaise. Une stratigraphie-type a été établie au centre de la salle (stratigraphie AB) puis une seconde contre le mur de l'abside (stratigraphie BC).

##### 1) Stratigraphie AB

C1 : Terre arable.

C2 : Couche de remblais. Terre grise très souple contenant de nombreux moellons, éclats de briques et de marbre blanc. Pierre de seuil (cote + 1,07) fragment de colonne de marbre blanc veiné de rose de 0,37 m de diamètre et de 0,60 m de long (cote + 1,00).

C2A : *Idem* mais la couche est d'une couleur jaune due à la décomposition d'une très grande quantité d'enduits peints pulvérisés.

- C3 : Poche cendreuse de 0,10 m d'épaisseur retrouvée dans l'angle nord-ouest de la salle (0,30 m de long sur 0,25 m de large).
- S4 : Couche de mortier pouvant correspondre à un sol de travail (0,05 à 0,07 m d'épaisseur). Elle présente une double pente est-ouest (+ 0,88 → + 0,48) et nord-sud (+ 0,88 → + 0,60).
- C5 : Terre cendreuse – 6 cm d'épaisseur – cote + 0,41.
- C6 : Terre cendreuse rougeâtre (cote + 0,35).
- C6 A : Poches argileuses de couleur jaunâtre.
- S7 : Sol de mortier rose de mauvaise qualité contenant de très gros éclats de *tegulae*. Sol de l'Etat IIIA. Cote + 0,33.
- C8 : Couche de mortier blanc et d'argile jaune constituant l'assise du sol (cote + 0,30).
- C9 : Terre cendreuse noire (cote + 0,27).
- C10 : Terre rougeâtre (cote + 0,24).
- S11 : Sol de ciment rose (cote + 0,20). D'excellente qualité ce sol épais de 0,05 m reposait sur une couche de pierres liées par du mortier blanc (sol Etat IB à IIC). Le tout était établi sur la glaise recouvrant la roche en place (C10). Celle-ci a été entaillée pour construire le mur ouest de la salle 4 et la fondation du foyer F1 constitué par un énorme bloc calcaire posé sur la roche nivelée et recouverte d'une fine couche de mortier grisâtre vaguement lissé (sol de travail S4). Les saignées ont été ensuite comblées au moyen de grosses pierres jetées pêle-mêle.

## 2) Stratigraphie BC

- C1 : Terre arable.
- C2 : Couche de remblais identique à la couche 2 du reste de la salle.
- C3 : Terre jaune très souple (cote + 0,60) venant au contact du sol de mortier rose de la fournaise (cote + 0,11).

## Synthèse

Le « sol » – S4 – est un sol de travail résultant de l'aménagement du foyer F1. Le sol de circulation des états IA à IIC était établi à la cote + 0,20 (S11). Les couches 10 et 9, qui s'arrêtent au contact d'un alignement de blocs calcaire posés sur le sol précédent et alignés sur un axe est-ouest, témoignent de l'utilisation de la fournaise. Le sol qui les recouvrait a dû être installé lors des réfections de la phase IIIA (S7). Au début du IV<sup>e</sup> siècle les foyers F1 et F2 fonctionnaient comme l'attestent les couches 6 et 5. Au moment de la destruction du mur sud et du foyer F2, la pièce est recouverte par la couche de mortier blanc (S4) qui s'arrête à 5 m du mur nord comme toutes les couches inférieures (C1 à C10). Au-delà, vers le sud, la tranchée de construction de l'abside nord-est de la salle 21 a entraîné leur disparition. Le foyer F2 n'a jamais été reconstruit et la partie sud du *praefurnium* est comblée par une terre jaune, souple, identique à celle retrouvée dans le *caldarium* mitoyen (Salle 21, C3). La poche cendreuse C3 serait-elle le vestige d'un foyer tardif? Il est difficile de répondre ; par contre, nous sommes certains que la salle a été remblayée ensuite avec des éléments de démolition provenant des thermes et de la villa (colonne, pierre de seuil, etc...).

Les stratigraphies des 3 salles orientales construites sur hypocauste peuvent faire l'objet d'une étude comparative et d'une synthèse. Tout d'abord il faut constater la démolition partielle (salle 6) ou totale (salles 5 et 20) des sols de circulation. Les briques de *suspensurae* et les *laterculi* ont été récupérés puisque, hormis ceux retrouvés *in situ* sur le sol des hypocaustes aucun n'a été mis au jour pendant la fouille. A une date que l'on peut vraisemblablement situer à la fin du Ve siècle ou au VIe siècle<sup>7</sup> et une fois la récupération effectuée, les hypocaustes des salles 5 et 20 sont comblés avec des éléments provenant de leur démolition (mosaïque, marbres, mortier, bobines, etc...). Le comblement étant absolument identique, de part et d'autre de l'abside nord, il ne peut avoir été réalisé qu'après l'arasement du mur nord de cette salle.

La présence de remblais en tout point comparables dans les absides de la salle 21 et dans leur tranchée extérieure de fondation, laisse supposer que cette salle n'a jamais été achevée, du moins dans son projet initial. Après l'arasement des murs nord, est et sud de la salle 6, les absides sont partiellement montées et aménagées pour construire un vaste caldarium<sup>8</sup>. Pour des raisons difficiles à cerner les travaux sont, semble-t-il, interrompus. Ultérieurement la salle 21 est achevée puisque l'on retrouve quelques vestiges de sol dans l'abside centrale et à l'extérieur des thermes (cf. sol 1 TH 22/23, p. 100). Lors de l'abandon final du balnéaire les différents espaces orientaux, y compris la fournaise, sont une nouvelle fois remblayés avec d'autres débris provenant de la destruction des thermes ou d'une partie de la villa<sup>9</sup> (C2 : salles 5, 20, 21 et fournaise).

## II. Sondages dans le balnéaire

Les salles 15, 16, 17, 19, bien que recouvertes par seulement 0,30 m de terre arable, ont conservé leur sol de circulation. Une série de sondages a permis de découvrir nombre de vestiges archéologiques antérieurs aux dernières phases de construction. Les découvertes ont le plus souvent consisté dans la mise au jour des sols et des murs arasés des premières phases de travaux. Ceux-ci ayant été décrits dans la première partie de cet ouvrage nous nous contenterons de les rappeler et nous insisterons sur les stratigraphies datées<sup>10</sup>.

- **Salle 1** – États IA à IIC (TH 3C)
  - Planches 8, 9
  - Coupes : C C' – E E'

C1 : Terre arable.

- Sol mosaïqué de l'état IIIA (cote + 0,84) – Salle 19.
- Sol de mortier rose de l'Etat IB (cote + 0,75).
- *Statumen* de très grosses pierres reposant sur une couche (C2) de remblais (mortier jaune) : épaisseur de 0,10 m au maximum.

C3 : Argile naturelle nivelée à la cote – 0,03.

- Roche naturelle (cote – 0,21).

- **Salle 1bis** – États IB à IIC (TH 3C)
  - Planches 8,9
  - Coupes : C C' – F F'

C1 : Terre arable.

- Sol mosaïqué de l'Etat IIIA (cote + 0,81) – Salle 19.

- Sol de mortier rose des Etats IB à IIC (cote + 0,70).
- Hypocauste à pilettes, conservé intact. Son plancher (cote + 0,11) est construit sur le substrat naturel.

- **Salle 2** – Voir salle 15.
- **Salle 3** – États IA à IIC (TH 3C)  
Planches 7, 8  
– Coupes A A' – A'' A''' – C C'

C1 : Terre arable.

- Sol de mortier rose lissé de l'Etat IIIB (cote + 0,86) – Salle 19.
- Sol de mortier rose (vestige du sol mosaïqué de l'Etat IIIA) (cote + 0,80).
- Sol de mortier de l'Etat IB (cote + 0,77).
- *Statumen* de grosses pierres.
- Sol de mortier blanc/rosé de l'Etat IA (cote + 0,50).
- *Statumen* de très grosses pierres (un éclat de brique-claveau).

C2 : Couche de remblais (mortier jaune) (cote + 0,09).

C3 : Substrat naturel (cote – 0,03).

- **Salle 14** – États IIA à IIC (TH 3C)  
– Planches 7, 19  
– Coupes A'' A''' – Stratigraphie A'' A'''

C1 : Terre arable.

- Sol de mortier rose de l'Etat IIIB – Salle 19 – cote + 0,78.
- Sol de mortier rose de l'Etat IIIA – Salle 19 – cote + 0,73.
- Sol de mortier rose très dur sur lequel sont encore visibles les emplacements des dalles de marbre qui le décoraient. Etat IIB (cote + 0,67).

Dans l'espace TH 30, au-dessous du sol précédent, on a retrouvé l'hypocauste de la salle 14 de l'Etat IIA. Il était comblé par :

C2 : Terre marron foncé, très souple. Epaisseur ± 0,55 m.

C3 : Terre végétale de comblement très souple. Epaisseur ± 0,15m.

*Matériel* : – une aiguille en os.

C4 : Poche d'argile.

- Sol de l'hypocauste (cote – 0,22) sur lequel étaient visibles les emplacements des pilettes ; les *laterculi* ont été méticuleusement récupérés puisqu'aucun d'entre eux n'a été retrouvé dans les couches de comblement.
- Le bassin hexagonal (TH 31) était entièrement comblé par des éléments de démolition (moellons, pierres, briques cassées, *tegulae*...).

Les sols de circulation des Etats IIIA et IIIB qui devaient le recouvrir ont été détruits lors de la construction du mur très tardif<sup>11</sup> fondé sur le plancher du bassin. Ce mur traversant le bassin sur toute sa longueur, le comblement ne peut qu'être contemporain de ce dernier.

- **Salle 15** – États IIC et IIIA (TH 34)
  - Planche 9
  - Coupe F F'

C1 : Terre arable.

- Sol mosaïqué de l'Etat IIIA (cote + 0,67) – Entrée salle 15.
- Sol de mortier rose lissé de l'Etat IIC (cote + 0,52).
- *Statumen* de grosses pierres.

C2 : Couche d'enduits peints délités de 8 cm d'épaisseur.

C3 : Couche de cendres de 3 cm d'épaisseur.

- Sol de mortier rose de l'Etat IA (cote + 0,30) – Salle 2.
- *Statumen* de grosses pierres.
- Substrat naturel.

- **Salle 19** – États IIIA et IIIB (TH 6)
  - Planches 7, 19

La fouille de l'espace TH 6 a amené la découverte des canalisations 1, 2, 4, 5, 6 et 7 abandonnées et comblées à la suite des réaménagements successifs.

a) Canalisations 1 et 6

Les canalisations 1 (Etat IA) et 6 (Etat IIC) ont été supprimées à la suite de la destruction du frigidarium S19.

*Canalisation 1* – Coupe C C'

C1 : Terre arable.

- Sol de mortier rose de l'Etat IIIB (cote + 0,94).
- Sol de mortier rose de l'Etat IIIA (cote + 0,85).

C2 : Terre jaunâtre contenant des pierres (cote + 0,80).

- Matériel* : – nombreux fragments d'une mosaïque avec des tesselles en pâte de verre comparable à celle retrouvée dans le bassin rectangulaire ;
- céramique du milieu du IV<sup>e</sup> siècle.

C3 : Couche de comblement de pierres et de fragments de tuiles (épaisseur 0,85).

C4 : Terre noire très cendreuse contenant des tuiles cassées et des fragments de céramique noire. Epaisseur 10 cm.

Radier de la canalisation constitué de briques de 4 cm d'épaisseur (cote – 0,28).

C5 : Argile jaune rapportée pour niveler le sol naturel.

C6 : Substrat naturel.

*Canalisation 6*

La stratigraphie est identique mais les sols de mortier sont respectivement situés aux cotes + 0,82 et + 0,78 et le radier de la canalisation à la cote – 0,41. La couche 2 plus épaisse ( $\pm$  20 cm) contenait beaucoup de céramique datée de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

## b) Canalisation 4 – Etat IIB

Sous les sols de la salle 19, la canalisation 4 abandonnée à la phase IIC était comblée par de grosses pierres sur laquelle était étendue la couche C2 des canalisations 1 et 6 (matériel identique).

## c) Canalisations 2, 5, 7 – Coupe A A' – Stratigraphie A A'

*Canalisations 5 et 7 – Etats IIB et IIC*

Sous les sols de circulation du *frigidarium* (Etats IIIA et IIIB) les canalisations détruites étaient recouvertes par une couche jaunâtre, homogène contenant un matériel identique aux couches 2 des canalisations précédentes.

En outre, la fouille a amené la découverte des monnaies 17 (Constantin 315/316), 20 (Constantin 330/331?), 30 (Constance II ou Constant 341/348 ou plus tard) et 32 (Décence Cesar – fin 350). Sur leur radier (cote - 0,29) il y avait une faible épaisseur ( $\pm 0,10$  m) de terre marron contenant des objets de parure féminine.

Au-dessus de la canalisation 2, abandonnée à l'Etat IIA, la stratigraphie était identique si ce n'est une couche de terre végétale noire étendue sur la canalisation comblée au moyen de grosses pierres.

### Synthèse

La couche 2 de TH 6 étendue sous le sol mosaïqué du *frigidarium* de l'Etat IIIA prouve que ce dernier n'a pu être établi qu'après 350 (monnaie n. 32). De la même manière les canalisations 1, 6, 7 ne pouvaient fonctionner qu'avant cette date (Etat IIC).

L'absence de *statumen* sous le sol de l'Etat IIIA est surprenante. Elle a sans doute occasionné de rapides détériorations puisque le sol de l'Etat IIIB est venu le recouvrir. Les tesselles de la mosaïque précédente avaient toutes disparu avant la construction du sol de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

- **Salle 16** – États IIC à IIIB – Ancienne salle 2 (TH 2)
  - Planches 5, 9
  - Coupes E E' – F F'

C1 : Terre arable.

- Sol mosaïqué de l'Etat IIC (cote + 0,43).
- Sol de mortier rose des Etats IB et IIB (cote + 0,30).
- *Statumen* de pierre – Epaisseur 0,60 m.
- Roche en place (cote - 0,45).

Dans la partie occidentale de la salle, au-delà du mur arasé de la salle 1A la stratigraphie différait.

C1 : Terre arable.

- Sol mosaïqué de l'Etat IIC (cote + 0,43).
- Sol de mortier rose des Etats IB à IIB (cote + 0,30).
- *Statumen* de grosses pierres : épaisseur  $\pm 0,25$  m.

C2 : Couche d'enduits peints très détériorés. L'étude des fragments les mieux conservés semble montrer un décor végétal polychrome.

– Monnaie n. 1 (Hadrien 125-128).

– Tessons de céramique datés du milieu du second siècle.

C3 : Couche de cendre ; épaisseur  $\pm$  8 cm.

C4 : Terre marron (sol primitif à l'extérieur des thermes de l'Etat IA).

Roche en place (cote - 0,49).

• **Bassin rectangulaire** – Salle 3 – États IA à IIC (TH 3C)

– Planches 7, 19

– Coupe stratigraphique A A'

Le bassin du *frigidarium* (salle 3) est abandonné à la fin du IV<sup>e</sup> siècle lors de la création de la vaste salle froide 19. Les sols des états IIIB et IIIA le recouvraient dans sa partie sud. Ultérieurement ces derniers ainsi que les couches de comblement du bassin ont été enlevés dans l'angle nord-ouest de celui-ci pour construire la fondation du mur de la salle 23. Seule la partie méridionale conservée intacte a permis une étude stratigraphique.

C1 : Terre arable.

– Sol de l'Etat IIIB (cote + 0,87) – Salle 19.

– Sol mosaïqué de l'Etat IIIA (cote + 0,85) – Salle 19.

C2 : Couche de remblais constituée d'un mélange de terre brune et de pierres. Epaisseur  $\pm$  0,30 m.

C3 : Couche de terre jaunâtre très souple. Epaisseur  $\pm$  0,40 m.

*Matériel* : – débris de plaques de marbre blanc et de briques ;

– très nombreux enduits peints.

C4 : Poche de terre brune. Epaisseur  $\pm$  0,10 m.

*Matériel* : – enduits peints ;

– pattes en T

– nombreux fragments de la mosaïque M2 jetés pêle-mêle sur le sol du bassin.

– Sol de mortier rose du bassin. Etat IIIB ou IIC (cote + 0,02).

– Sol de mortier rose du bassin. Etat IA (cote - 0,06).

C5 : Substrat naturel.

• **Natatio hemi-circulaire** – Salle 19 – Etats IIIA et IIIB

– Planche 8

– Coupe C C'

C1 : Terre arable.

C2 : Couche de remblais composée de très nombreuses pierres. Epaisseur  $\pm$  0,50 m.

*Matériel* : – enduits peints réduits en miettes.

C3 : Couche de terre noire contenant des pierres, des *tegulae* et *imbrices* cassés, quelques tesselles et des éclats de marbre blanc. Epaisseur : 0,25 m.

– Sol de mosaïque (M7) restaurée dans l'antiquité avec du mortier rose (cote  $\pm$  0,00 m).

C4 : Substrat naturel.

Si la fouille de la *natatio* apporte peu d'éléments d'étude, par contre le sondage réalisé à l'extérieur de celle-ci (TH 25) contre l'abside est riche d'enseignements.

C1 : Terre arable.

- Sol de mortier blanchâtre (cote + 0,79 m) collé à l'abside de la piscine.
- *Statumen* du sol.
- Sol de mortier jaune (cote + 0,57 m).

C2 : Enorme couche de terre argileuse comblant la saignée de fondation de la *natatio*.

- Matériel* :
- monnaies n. 26 – Constant Auguste vers 331-341 ;
  - n. 28 – vers 335-341 ;
  - n. 33 – Magnence – avant fin 350.
  - enduits peints pulvérisés ;
  - quelques morceaux de verre et tesselles en pâte de verre ;
  - fragments de céramique rouge-orangé du milieu du IV<sup>e</sup> siècle ;
  - une aiguille en os.

Le matériel découvert est absolument identique à celui retrouvé sous le sol de l'Etat IIIA en avant de la *natatio* (cf. C3 – TH 6). La similitude des découvertes monétaires ne peut être fortuite. Si la prudence empêche de dater la piscine de 350, elle ne peut avoir été bâtie que dans les décennies qui ont suivi. La céramique rouge-orangé bien étudiée par M. Lapart confirmerait une datation de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Seule la composition de la mosaïque M7 nous incite à placer cette construction à la fin de ce siècle.

### III. Stratigraphie des bains chauds occidentaux

- Planches 7, 19
- Coupe A'' A'''

#### • Salle 11 – État IA à IIIB (TH 15)

##### a) Stratigraphie TH 15B

C1 : Terre arable.

C2 : Terre végétale noire. Epaisseur 0,15 à 0,23 m.

- Sol de mortier jaune très compact de 0,05 m d'épaisseur (cote – 0,18 m).

C3 : *Statumen* du sol constitué par un amalgame de pierres, de briques cassées, de fragments de *tegulae*.

*Matériel* : – monnaie n. 39 (Honorius 393-395).

C4 : Couche de remblais (cote – 0,33 m).

*Matériel* : – moellons et éclats de marbre.

C5 : Couche de remblais de couleur jaunâtre au matériel identique à celui de la couche 4.

- Roche naturelle aplanie à la cote – 0,90 m.

b) Stratigraphie TH 15A : Entre le mur mitoyen de TH 15A et TH 15B et la canalisation 10.

C1 : Terre arable.

C2 : Terre végétale noire qui s'élargit vers l'est (0,20 à 0,45 m).

- Sol de mortier rose (cote – 0,16 m). Epais de 4 à 5 cm, il recouvrait le mur arasé de la salle II, Etat IIA, et s'arrêtait au contact des dalles de couverture de la canalisation 10.
- *Statumen* du sol (terre noire contenant de nombreuses pierres, meillons, briques) cote – 0,12 m.

*Matériel* : – monnaie n. 38 (Théodose 379-383);  
– lampe à huile du Ve siècle.

C6 : Couche de terre rougeâtre mêlée à des cendres (cote – 0,20 m).

C7 : Couche de cendres (cote – 0,32 m).

C8 : Couche cendreuse très noire contenant des *tegulae* brisées.

- Roche en place (cote – 0,70 m).

Les couches C6 à C8 s'arrêtaient toutes contre le piédroit de la canalisation 10.

c) Stratigraphie entre la canalisation 10 et le mur est de la salle

C1 : Terre arable.

C2 : Terre végétale noire très souple. Epaisseur 0,45 m en moyenne.

C3 : Terre argileuse jaune stérile. Epaisseur 4 cm.

C4 : Couche de terre rougeâtre (brique délitée + charbon). Epaisseur 4 cm.

C5 : Couche de cendres. Epaisseur 6 cm.

- Sol de la salle et du foyer F3.

• **Caldarium S12** – États IIC à IIIB (TH 5)

C1 : Terre arable. Sol de circulation (cote + 0,65).

C2 : Couche de remblais constituée de terre, de pierres, de débris de tuiles, briques, *suspensurae*. Epaisseur 0,60 m.

Cette couche a comblé l'hypocauste détruit et elle est présente sous le fragment de sol de circulation conservé *in situ*.

C3 : Couche de terre très souple de couleur beige clair.

*Matériel* : – fragments de mortier, *laterculi* et *suspensurae*;  
– bobines de double cloison.

C4 : Couche de terre mêlée à du gravier. Epaisse de 0,22 m le long du mur est, elle s'amincit vers l'ouest et s'arrête à 0,60 m du mur occidental du *caldarium*.

C5 : Poche cendreuse de 1 cm d'épaisseur située le long du mur est de la salle.

C6 : Terre rougeâtre (briques en décomposition et terre). Epaisseur 4 cm.

C7 : Couche de cendres recouvrant le sol de l'hypocauste. Epaisseur 0,10 m.

*Matériel* : – faucille.

– Sol de l'hypocauste (cote – 0,39 m).

• **Tepidarium S13** – États IIB à IIIB (TH 4)

C1 : Terre arable.

– Sol de circulation du *tepidarium*. Conservé *in situ* dans la moitié sud de la salle, le sol est situé à la cote + 0,65 m.

C2 : Dans la partie nord de la pièce et sous le sol précédent, l'hypocauste était comblé par une très grande quantité de moellons, tuiles, *laterculi*, etc... Le comblement recouvrait le sol de l'hypocauste cassé dans un angle nord-ouest pour installer le silo<sup>12</sup>.

*Matériel* : – bobines de double cloison (pâte noire, trou étroit);  
– crampons de fixation.

Dans la fondation du silo, il y avait un fragment de meule brisée (0,50 m de diamètre et 0,04 m d'épaisseur). L'orifice central de 0,07 m de diamètre est bordé d'une encoche sur une de ses faces. L'autre face est nantie d'un trou de 1,5 cm de diamètre et de 2 cm de profondeur dans lequel devait s'encastrier une poignée d'entraînement.

C3 : Poche cendreuse située dans l'angle nord-est. Epaisseur de 4 cm.

– Sol de l'hypocauste (cote – 0,27 m).

### Synthèse

Le sol de mortier jaune de la fournaise (TH 15B) est établi après 395 comme le prouve la monnaie d'Honorius trouvée dans son *statumen*. Les sols primitifs ont disparu, mais néanmoins les vestiges architecturaux autorisent à replacer la construction de cette partie de la salle à l'Etat IIB. Ce sol témoigne d'une réfection de la citerne alimentant les chaudières du *prae-furnium*. Le sol de mortier rose (TH 15A) daté du Ve siècle par la lampe à huile, recouvrait en partie le dallage de la canalisation 10. Or, nous savons par ailleurs que celle-ci a été posée à une époque très tardive (Ière moitié du Ve siècle – Etat IIIB). On peut donc supposer que dans un premier temps la fournaise fonctionnait avec la canalisation 10 découverte, celle-ci permettant d'enlever les cendres. Puis cette dernière a été recouverte de dalles calcaires de remploi. Les cendres sont alors évacuées à l'extérieur des thermes (TH 19). De cette même époque datent les sols de TH 15A et B. Au VIe siècle (?) la fournaise est abandonnée et la couche d'argile rapportée (C3 – stratigraphie C) laisse envisager une salle annexe liée à l'usage agricole des pièces mitoyennes. Cette fonction est confirmée par l'installation du silo du *tepidarium* (salle 13) et par la découverte d'instruments agricoles dans les deux salles chaudes occidentales. A une époque difficile à déterminer, avant la fin du VIIe siècle, date de la destruction définitive de la villa de Séviac, les sols de circulation du *caldarium* et du *tepidarium* s'effondrent dans les hypocaustes qui sont enfin remblayés avec les éléments de démolition des bâtiments (bobines, marbre, moellons, etc...).

#### IV. Sondages à l'extérieur des thermes

Une série de sondages ont été entrepris tout autour du bâtiment thermal du dernier état afin de vérifier s'il n'existait pas des structures architecturales liées à son usage. Certains d'entre eux se sont avérés très importants pour l'étude du balnéaire.

• **TH 14**

La fouille de ce secteur situé immédiatement à l'ouest du *frigidarium* (salle 19) a amené la découverte de la canalisation 6. Cette dernière, ruinée sous les sols de circulation de la grande pièce froide, avait été maintenue à l'extérieur des thermes pour assurer la vidange des bassins de cette salle. Le matériel découvert dans son comblement est des plus intéressant.

C1 : Terre arable.

C2 : Couche de terre marron (Epaisseur  $\pm$  0,20 m) – Cote + 0,52 m.

*Matériel* : – très nombreux éléments de démolition (pierres, briques-claveaux, fragments de marbre, tuiles, enduits peints).

C3 : Couche de terre grisâtre (Epaisseur  $\pm$  0,26 m) – Cote + 0,32 m.

*Matériel*<sup>13</sup> : – céramique commune grise, céramique rouge orangée et estampée.

C4 : Couche de terre cendreuse très noire (Epaisseur  $\pm$  0,48 m) – Cote + 0,08 m.

*Matériel*<sup>13</sup> : – céramique commune, estampée noire et grise.

C5 : Comblement de grosses pierres mélangées à de la terre (Epaisseur  $\pm$  0,16 m) – Cote – 0,40 m.

*Matériel*<sup>13</sup> : – tessons d'estampée rouge ;

Radier de *tegulae* (cote – 0,56 m) ;

Substrat naturel.

L'étude du matériel permet de placer l'abandon de la canalisation au VI<sup>e</sup> siècle. A cette époque, la *natatio* et le pédiluve ne peuvent donc plus se vidanger. La couche 2 contenant des fragments d'enduits peints, dont les motifs rappellent ceux ornant la façade nord, mais aussi des éléments de démolition, on peut imaginer une destruction, du moins partielle, de thermes au même moment.

• **TH 24 – Canalisation 9**

C1 : Terre arable.

*Monnaie* 34. Décence César (350-352).

C2 : Terre noire très dure (Epaisseur  $\pm$  0,50 m).

*Matériel* : – coquilles d'huîtres, fragments de marbre et d'enduits peints de couleur uniformément rouge foncé.

C3 : Terre jaunâtre très souple (Epaisseur  $\pm$  0,30 m).

*Matériel* : – très nombreux éclats d'enduits peints ;  
– clous, céramique ;  
– monnaie 31 – Constance II ou Constant (347-348).

C4 : Couche de terre noire cendreuse (Epaisseur  $\pm$  0,10 m).

*Matériel* : – tesselles en pâte de verre (identiques à celles trouvées sous le sol du *frigidarium* – Salle 19) ;  
– céramique ;  
– monnaie 14 (vers 274-285?) ;

Radier de *tegulae* (cote + 0,29 m).

Il est intéressant de constater que le matériel découvert est identique à celui rencontré dans le secteur TH 6 sous les sols du *frigidarium* de l'Etat IIIA. Cette similitude confirmerait l'abandon de la canalisation 9 quand on a construit les salles 19 et 20, les eaux ne pouvant plus rejoindre la canalisation 1 détruite à la phase IIIA.

• TH 22 – TH 23 – Carré XVIII<sup>14</sup>

Ces sondages ont permis de montrer que les thermes du dernier état étaient limités au sud et à l'ouest par une esplanade recouverte d'un mortier de chaux mêlé à de la grave (Épaisseur  $\pm 0,10$  m). Cette cour d'une pente est-ouest assez prononcée (carré XXVII : cote + 1,18 – TH 25 : cote + 0,79 – TH 22 : cote - 0,03) était peut-être clôturée vers le sud par un mur d'axe nord/ouest-sud/est découvert en TH 23. Son sol a été établi sur un sol plus ancien constitué d'un amalgame de mortier très sablonneux et de grave (TH 25 : cote + 0,57). Ils étaient séparés par une faible épaisseur de pierres jetées pêle-mêle. Les niveaux les mieux conservés de la cour ont été mis au jour dans le sondage des carrés XXIV à XXVII. Quatre sols successifs se sont superposés, ils étaient séparés par des couches de remblais.

Sol 1 : – Sol jaunâtre – cote + 1,18.

Monnaie 16 : *minimus* de 274-285?

Sol 2 : – Sol de mortier rose – cote + 1,03 (Épaisseur  $\pm 20$  cm).

Sous ce sol et juste au-dessus du sol 3 étaient situées les monnaies :

27 – (vers 335-341 ou plus tard),

45 – illisible (*minimus*),

46 – illisible (*minimus*).

Sol 3 : – Cote + 0,88. Sol de mortier blanc de  $\pm 10$  cm d'épaisseur.

Sol 4 : – Sol de mortier jaunâtre sablonneux (cote + 0,78).

Il était construit sur une très importante couche de remblais dans laquelle on notait de très gros blocs de pierre jetés pêle-mêle et des tuiles cassées (cote + 0,24). Le tout recouvrait une couche d'argile (cote + 0,19).

Aucun de ces sols ne rejoignait le balnéaire, la construction des salles 20 et 21 ayant entraîné leur disparition sur parfois plus de 3 mètres de longueur. Néanmoins les sols 1 et 2 étaient nettement visibles à l'est de la salle 21. Le sol 2 avait été crevé lors de la construction de l'abside est de la salle, par contre, le sol 1 recouvrait partiellement la couche de comblement de la saignée de fondation (constituée d'une énorme quantité de débris de plaques de marbre identiques à celles signalées pour les salles chaudes orientales<sup>15</sup> mêlés à une terre jaune très souple). Ainsi le sol 1 pourrait correspondre à un sol du dernier état des thermes et le sol 2 serait sans doute le vestige de l'esplanade de la phase III.

D'autres traces de sols, très détériorés, étaient signalées au sud du *tepidarium* (salle 20) surtout celui retrouvé à la cote + 0,25 m datant très certainement, vu son altimétrie, du second siècle (phase IA). Par ailleurs (sondages TH 23 carrés VI, VII, VIII) ces sols avaient disparu lors de la récupération de la conduite, sans doute en plomb, de la *natatio* hémicirculaire et des dalles de couverture de la canalisation 6 et ce au moment de l'abandon des thermes.

Après la récupération, les espaces vidés avaient été comblés par des couches de matériaux provenant de la démolition des thermes (enduits peints pulvérisés, briques et tuiles cassées) et de terre (épaisseur  $\pm 0,60$  m).

Au-delà du mur de clôture (?) d'axe nord-ouest/sud-est, nous n'avons pas dégagé de tels vestiges mais des niveaux d'occupation attestés par des lits de briques broyées superposés.

• **Exemple sondage TH 23 – Carré IV**

C1 : Terre arable.

C2 : Couche de briques concassées mêlée à du gravier. Epaisseur  $\pm$  0,30 m.

C3 I : Lit de briques cassées et de tuiles (épaisseur : 0,05 m).

C3 II : Terre (épaisseur  $\pm$  0,10 m).

C3 III : Lit de briques (épaisseur : 0,05 m).

C3 IV : Terre (épaisseur  $\pm$  0,10 m).

C3 V : Lit de briques (épaisseur  $\pm$  0,04 m).

C3 VI : Terre brune (épaisseur  $\pm$  0,10 m).

C4 : Couche de terre noire (épaisseur  $\pm$  0,06 m).

C5 : Couche de terre brune et de graviers (épaisseur  $\pm$  0,25 m).

C6 : Sol naturel.

La fouille de TH 23 a amené la découverte de nombreuses monnaies (inv. 5, 7 à 10, 25, 44) malheureusement toutes situées dans des remblais consécutifs aux récupérations pré-citées et bouleversés, par la suite, à cause des labours.

### Conclusion

Les différents sondages effectués dans le bâtiment thermal du dernier état se sont avérés primordiaux pour l'étude de son évolution architecturale et de sa décoration. Ainsi la découverte des sols successifs, immédiatement placés en altimétrie<sup>16</sup>, mais aussi des canalisations abandonnées, a permis de déterminer « l'histoire », certes relative, de certaines salles et de leurs aménagements. A ce propos, on ne peut que regretter l'absence parfois totale de matériel bien daté. En effet, hormis de rares exceptions (TH 6 notamment) nous constatons la pauvreté et même la stérilité de nombreux secteurs ; même dans les remblais, pourtant habituellement très riches en matériel, les découvertes sont rares, ce qui empêche d'affiner toute étude chronologique. Néanmoins hormis ces carences, les sondages ont amené la mise au jour de nombreux fragments d'enduits peints, de mosaïque, de marbre mouluré qui permettent une étude partielle de la décoration des différents bains. Enfin, si nous n'avons pas présenté ici les stratigraphies de tous les secteurs<sup>17</sup>, (surtout à l'extérieur des thermes et de TH 17), nous avons confié à Mme P. Aragon-Launet les cahiers et notes de fouille afin que celle-ci puisse les utiliser lors de la publication de la villa de Séviac.